

Résumé - Programme des futurs leaders dans les Amériques (PFLA) 1^{er}, 2^e et 3^e cycle (court séjour) Bourse d'échange Canada-Chili, bourse Canada-CARICOM, leadership pour le personnel enseignant Canada-CARICOM

Par le Bureau de l'international et du recrutement
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Canada

1. DESCRIPTION DES PROGRAMMES DE BOURSES

- **Les bourses PFLA** du gouvernement du Canada offrent aux étudiants de l'Amérique latine et des Caraïbes des possibilités de réaliser des échanges de courtes durées pour effectuer des études ou de la recherche au premier cycle et aux cycles supérieurs universitaires.
- **Les bourses du programme de Bourses d'échange (leadership) Canada-Chili** permettent aux étudiants du Chili de venir au Canada pour une courte durée afin d'étudier ou faire de la recherche au niveau collégial, au premier cycle et aux cycles supérieurs universitaires.
- **Les bourses du Programme de bourses (leadership) Canada-CARICOM** permettent aux étudiants, des pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), de venir au Canada pour une courte durée afin d'étudier ou faire de la recherche au niveau collégial, au premier cycle et aux cycles supérieurs universitaires.
- **La bourse de leadership pour le personnel enseignant Canada CARICOM** permet au personnel enseignant ou aux agents de liaison internationale/gestionnaires, des pays membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), de réaliser des échanges de courtes durées pour effectuer des sessions de perfectionnement professionnel, des études supérieures ou de la recherche dans des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens.

2. UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES (UQTR)

- Plus de 14 500 étudiants inscrits et plus de 275 programmes de formation
- Plus de 55 unités de recherche agréées
- Site : <http://www.uqtr.ca/>

3. PROGRAMMES ADMISSIBLES À L'UQTR

- **Séjour d'études :**
 - Programmes BCI-CREPUQ : Consulter la [liste des programmes offerts PÉÉ-BCI](#)
 - Entente bilatérale : Consultez l'accord de collaboration pour connaître la liste des programmes.
- **Stages de recherche :** Tous les programmes sont admissibles.

4. PAYS ADMISSIBLES

Les étudiants doivent être citoyens d'un des pays admissibles suivants :

Caraïbes : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Cuba, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Îles Vierges britanniques, Îles Caïmans, Jamaïque, Montserrat, République dominicaine, Saint-Kitts, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Îles Turques et Caïques;

Amérique du Sud : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela;

Amérique centrale : Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, Salvador;

Amérique du Nord : Mexique.

Caricom : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Îles Vierges britanniques, Îles Caïmans, Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Îles Turques et Caïques.

5. PROCESSUS DE SÉLECTION UNIQUE À TOUS LES PROGRAMMES – 2020-2021

Date	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle
Février 2020	Début de l'appel de candidatures et promotion du PFLA auprès des établissements partenaires.
5 février au 19 mars 2020	Nomination des étudiants par leur institution pour candidature
19 mars 2020	Réception des candidatures et analyse des dossiers par l'UQTR. Les candidatures devront être soumises sur le site internet suivant: www.uqtr.ca/bourses-pfla
30 mars 2020	Soumission des candidatures approuvées par l'UQTR sur le site du gouvernement du Canada.
Fin-mai 2020	Notification d'octroi de bourses aux candidats sélectionnés.
Juin à août 2020	Processus de demande de permis d'études, de travail et de visa.
Septembre 2020 ou Janvier 2021	Début des études ou du stage au Canada.

6. SITES INTERNET

Gouvernement du Canada : <http://www.scholarships-bourses.gc.ca/scholarships-bourses/can/institutions/elap-pfla.aspx?lang=fra>

Autres bourses : <https://www.scholarships-bourses.gc.ca/scholarships-bourses/news-nouvelles/2019/2019-01-16.aspx?lang=fra>

7. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle
	Séjour études à l'UQTR
Admissibilité et conditions	<p>Les étudiants doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être sélectionnés et nominés par leur institution d'attache avant les dates limites de l'UQTR; • être inscrits dans l'un des établissements partenaires du PÉÉ-BCI ou ententes bilatérales. • doivent être inscrits à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire partenaires du PÉÉ-BCI ou ayant signé une entente bilatérale avec l'UQTR d'un pays admissible pour toute la durée de l'échange et y payer les frais de scolarité; • avoir complété l'équivalent d'au moins une année d'études à temps plein dans le programme auquel ils sont inscrits et avoir complété un total de 13 années de scolarité pour les programmes de baccalauréat; • avoir trouvé un programme d'études à l'UQTR correspondant à leurs études actuelles parmi la liste des programmes offerts PÉÉ-BCI ou selon l'entente bilatérale; • rester inscrits à temps plein à ce même programme pendant leur séjour à l'UQTR (12 à 15 crédits au baccalauréat, 9 crédits à la maîtrise et au doctorat); • obtenir, auprès de l'établissement d'attache, l'approbation du programme de cours qu'ils comptent suivre à l'UQTR (formulaire BIR-10 ou contrat d'études de l'établissement d'attache); • posséder un excellent dossier académique (moyenne de 12/20 en France, 7/10 au Brésil et 80/100 au Mexique). Certains départements de l'UQTR peuvent exiger une moyenne plus élevée; • maîtriser le français (niveau B2); • satisfaire aux conditions particulières d'admission des programmes, s'il y a lieu. <p>Les étudiants suivants ne sont pas admissibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'ils ont obtenu la citoyenneté canadienne ou qui prévoient faire une demande de résidence permanente au Canada; • s'ils participent déjà à un programme d'échange au Canada;

	<ul style="list-style-type: none"> • s'ils sont déjà inscrits à un programme d'études dans une université ou un collège canadien; • s'ils détiennent simultanément d'autres bourses importantes du Gouvernement du Canada. <p>NOTE : Un accord entre l'établissement canadien et l'établissement d'origine du candidat doit être en vigueur au moment de la demande pour les étudiants au premier cycle. Pour les cycles supérieurs, l'accord n'est pas obligatoire, mais il est souhaitable.</p>
	Stagiaire de recherche à l'UQTR
Admissibilité et conditions	<p>Les stagiaires de recherche doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir trouvé un professeur de l'UQTR acceptant de les superviser pour la durée de leur stage de recherche à l'UQTR. Au besoin, consulter la liste des départements de l'UQTR (http://www.uqtr.ca/departements/) et consulter la liste des professeurs dans la section « Équipe ». • doivent être inscrits à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire d'un pays admissible pour toute la durée de l'échange et y payer les frais de scolarité; <p>Les candidats suivants ne sont pas admissibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'ils ont obtenu la citoyenneté canadienne ou qui prévoient faire une demande de résidence permanente au Canada; • s'ils participent déjà à un programme d'échange au Canada; • s'ils sont déjà inscrits à un programme d'études dans une université ou un collège canadien; • s'ils détiennent simultanément d'autres bourses importantes du Gouvernement du Canada. <p>Note : Les boursiers en pharmacie, médecine, dentisterie et autres domaines de la santé sont exclus des formations cliniques et des recherches à orientation clinique faisant intervenir des soins directs aux patients.</p>
Admissibilité et conditions	<p style="text-align: center;">Personnel enseignant CARICOM à l'UQTR</p> <p>Les professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • doivent poursuivre du perfectionnement professionnel, des études ou de la recherche à temps plein tels que définis par l'établissement canadien; • doivent être compétents dans la langue d'enseignement de l'établissement canadien (en anglais ou en français) avant d'arriver au Canada car cette bourse ne couvre pas de formation linguistique. Les exigences linguistiques sont définies par chaque établissement canadien; • en pharmacie, médecine, dentisterie et autres domaines de la santé sont exclus des formations cliniques et de la recherche à orientation clinique faisant intervenir des soins directs aux patients; • ne peuvent pas détenir simultanément d'autres bourses du gouvernement du Canada; • menant de la recherche peuvent arriver au Canada pour entamer leur bourse entre le 1er juin 2020 et le 1er février 2021. À défaut d'arriver au Canada pendant cette période, la bourse pourrait être annulée. Dans des cas exceptionnels, et avec l'approbation préalable du MAECD, la date limite d'arrivée peut être prolongée au 1er mars 2021; • doivent avoir pour objectif premier d'effectuer du perfectionnement professionnel, d'étudier ou de faire de la recherche à temps plein durant leur séjour au Canada.

	Informations générales
Durée	4 à 6 mois pour une session académique ou un stage de recherche 2 -3 semaines pour un perfectionnement professionnel (Enseignants CARICOM seulement) 2 sessions académiques (8 mois) (étudiants du 1 ^{er} cycle des pays de la CARICOM seulement)
Avantage	Bourse de 7 200 \$ CAN , pour le 1 ^{er} cycle et les cycles supérieurs (4 mois d'études ou de recherche) Bourse de 9 700 \$ CAN pour les cycles supérieurs (5 à 6 mois d'études ou de recherche) Bourse de 14 700 \$ CAN pour le 1 ^{er} cycle CARICOM (2 sessions académiques) Bourse de 2 700 \$ CAN , pour les membres du corps professoral CARICOM (2 à 3 semaines) Bourse de 9 700 \$ CAN pour les membres du corps professoral CARICOM (5 à 6 mois) La bourse couvre les dépenses suivantes: <ul style="list-style-type: none"> • les frais pour l'obtention d'un visa, d'un permis d'études ou de travail; • les billets d'avion aller-retour (pour le boursier seulement) en classe économique par l'itinéraire le plus direct; • les frais d'assurance médicale; • l'allocation mensuelle de subsistance; • les frais de transport terrestre, y compris les passes d'autobus mensuelles; • les livres, les fournitures scolaires et l'équipement requis, à l'exception d'ordinateurs.
Documents requis pour faire une session d'études à l'UQTR	Documents requis - Séjour études à l'UQTR
	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Formulaire BCI signé par l'étudiant (BCI-CREPUQ) ou Formulaire BIR 9 (pour les ententes bilatérales) <input type="checkbox"/> Lettre d'intention : une lettre de la part du candidat, en anglais ou en français, décrivant la nature de la recherche ou des études qui seront effectuées, expliquant leur raisonnement pour étudier au Canada ainsi que leur choix d'établissement canadien, du programme et du superviseur. Le candidat doit également indiquer comment le programme d'études ou de recherche proposé contribuera à sa future carrière (maximum une page). <input type="checkbox"/> Énoncé de confidentialité : une copie de l'Énoncé de confidentialité pour participants non canadiens signé par le candidat. http://www.scholarships-bourses.gc.ca/scholarships-bourses/non_can/notice-annonce.aspx?lang=fra <input type="checkbox"/> Preuve de citoyenneté : une copie valide du passeport ou du document national d'identité. Note : une copie du permis de conduire, de la carte de résident permanent, d'une carte étudiante ou d'un certificat de baptême n'est pas acceptée comme preuve de citoyenneté canadienne. <input type="checkbox"/> Preuve d'inscription à temps plein à l'établissement d'origine : une lettre de l'établissement d'origine, sur du papier officiel avec l'en-tête de l'établissement, en anglais ou en français, datée de moins de six mois, déclarant que le candidat est actuellement inscrit à un programme d'études à temps plein, continuera d'y être inscrit à son retour du Canada, et incluant la date prévue d'obtention du diplôme. Note : des copies des relevés de notes, de carte étudiante ou de lettre d'admission au programme ne sont pas admissibles (maximum une page). <input type="checkbox"/> Lettre de soutien de l'établissement d'origine : une courte lettre, en anglais ou en français, du professeur de l'étudiant ou du directeur des relations internationales de l'établissement d'origine expliquant la nature des études et la façon dont le candidat et son établissement bénéficieront de ce programme de bourses (maximum une page). <input type="checkbox"/> Curriculum vitae <input type="checkbox"/> Tous les relevés de notes officiels pour chaque année universitaire complétée, y compris l'année ou le semestre en cours, accompagnés d'un traduction officielle, s'il y a lieu. <input type="checkbox"/> Formulaire de choix de cours (BIR-10) de l'UQTR ou autre document de l'établissement d'attache (contrat d'études, etc.), approuvé et signé par le responsable de l'établissement d'attache <input type="checkbox"/> Preuve de compétence langagière: Une lettre de l'établissement d'origine ou un diplôme prouvant que le candidat possède le niveau de connaissance du français correspondant à au moins 750 au

	<p>Test de français international (TFI) ou au niveau B2 du Common European Framework of Reference.</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Photocopie du certificat de naissance sur lequel apparaissent les noms et prénoms du père et de la mère du candidat, accompagnée d'une traduction officielle, s'il y a lieu. (Le carnet de naissance est accepté. SVP, faire des copies de toutes les pages indiquant le nom de l'enfant et de ses parents.) <input type="checkbox"/> Portfolio imprimé ou sur une clé USB pour les programmes suivants : arts visuels (programmes 7211 et 7212) <input type="checkbox"/> Accord entre l'établissement canadien et l'établissement d'origine : une copie signée de ce document est obligatoire pour les demandes de premier cycle. (L'UQTR se chargera de fournir ce document.) <p>Note : Les documents téléchargés doivent être inférieurs à 5 Mo et être dans un des formats suivants : doc, docx, PDF, jpg.</p>
<p>Document requis pour faire un stage de recherche à l'UQTR</p>	<p style="text-align: center;">Documents requis - Stage de recherche à l'UQTR</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Énoncé de confidentialité : une copie de l'Énoncé de confidentialité pour participants non canadiens signé par le candidat. http://www.scholarships-bourses.gc.ca/scholarships-bourses/non_can/notice-enonce.aspx?lang=fra <input type="checkbox"/> Lettre d'intention : une lettre de la part du candidat, en anglais ou en français, décrivant la nature de la recherche ou des études qui seront effectuées, expliquant leur raisonnement pour étudier au Canada ainsi que leur choix d'établissement canadien, du programme et du superviseur. Le candidat doit également indiquer comment le programme d'études ou de recherche proposé contribuera à sa future carrière (maximum une page). <input type="checkbox"/> Preuve de citoyenneté : une copie valide du passeport ou du document national d'identité. Note : une copie du permis de conduire, de la carte de résident permanent, d'une carte étudiante ou d'un certificat de baptême n'est pas acceptée comme preuve de citoyenneté canadienne. <input type="checkbox"/> Lettre de soutien de l'établissement d'origine : une courte lettre, en anglais ou en français, du professeur de l'étudiant ou du directeur des relations internationales de l'établissement d'origine expliquant la nature des études et la façon dont le candidat et son établissement bénéficieront de ce programme de bourses (maximum une page). <input type="checkbox"/> Curriculum vitae <input type="checkbox"/> Tous les relevés de notes officiels pour chaque année universitaire complétée. <input type="checkbox"/> Copie du diplôme universitaire <input type="checkbox"/> Lettre d'invitation d'un professeur de l'UQTR: les demandes pour les candidats aux cycles supérieurs doivent inclure une lettre du superviseur canadien indiquant sa volonté d'appuyer et d'encadrer le candidat. Cette lettre doit démontrer le soutien qui sera offert au candidat au cours de la période d'échange et démontrer comment l'établissement canadien, le superviseur et les pairs bénéficieront de cet échange (maximum une page). <input type="checkbox"/> Preuve d'inscription à temps plein à l'établissement d'origine : une lettre de l'établissement d'origine, sur du papier officiel avec l'en-tête de l'établissement, en anglais ou en français, datée de moins de six mois, déclarant que le candidat est actuellement inscrit à un programme d'études à temps plein, continuera d'y être inscrit à son retour du Canada, et incluant la date prévue d'obtention du diplôme. Note : des copies des relevés de notes, de carte étudiante ou de lettre d'admission au programme ne sont pas admissibles (maximum une page). <input type="checkbox"/> 1 paragraphe décrivant brièvement le projet de recherche qui sera effectué par l'étudiant (1 000 caractères maximum) <input type="checkbox"/> Accord entre l'établissement canadien et l'établissement d'origine : une copie signée de ce document est obligatoire pour les demandes de premier cycle. Pour les demandes de cycles supérieurs, si l'échange est fait en vertu d'un accord signé, il est fortement recommandé de le soumettre avec le formulaire de demande. (L'UQTR se chargera de fournir ce document.) <p>Note : Les documents téléchargés doivent être inférieurs à 5 Mo et être dans un des formats suivants : doc, docx, PDF, jpg.</p>

Documents requis – Personnel enseignant à l’UQTR	
Document requis pour faire un échange à l’UQTR	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Preuve de citoyenneté : une copie valide du passeport ou du document national d'identité. Note : une copie du permis de conduire, de la carte de résident permanent, d'une carte étudiante ou d'un certificat de baptême n'est pas acceptée comme preuve de citoyenneté. Le pays inscrit au formulaire de demande doit être le même que celui de la preuve de citoyenneté. <input type="checkbox"/> Lettre d'intention du candidat : une lettre de la part du candidat, en anglais ou en français, décrivant la nature de la recherche ou des études qui seront effectuées, expliquant leur raisonnement pour étudier au Canada ainsi que leur choix d'établissement canadien, du programme et du superviseur. Le candidat doit aussi indiquer comment le programme d'études ou de recherche proposé contribuera à sa carrière (maximum une page). <input type="checkbox"/> Lettre de soutien de l'établissement d'attache : une lettre, en anglais ou en français, sur du papier officiel avec l'en-tête de l'établissement, du superviseur du candidat ou du directeur des relations internationales de l'établissement d'origine expliquant la nature des études, de la recherche ou du stage et la façon dont le candidat et son établissement bénéficieront de ce programme de bourses. La lettre doit confirmer que le candidat travaille à temps plein comme membre du personnel enseignant ou comme agent/gestionnaire des relations internationales (maximum une page). <input type="checkbox"/> Lettre d'invitation de la part du superviseur canadien : les demandes doivent inclure une lettre du superviseur canadien indiquant sa volonté d'appuyer et d'encadrer le candidat. Cette lettre doit être sur du papier avec l'en-tête de l'établissement, doit être en anglais ou en français, doit être signée et doit démontrer le soutien qui sera offert au candidat au cours de la période d'échange et démontrer comment l'établissement canadien, le superviseur et les pairs bénéficieront de cet échange (maximum une page). <input type="checkbox"/> Copie signée du protocole d'entente ou de l'accord avec l'établissement partenaire (le cas échéant) : une entente écrite ou un accord signé par les deux établissements, en anglais ou en français, indiquant que les frais de scolarité ne seront pas facturés et contenant toutes autres clauses d'intérêt mutuel. La clause spécifique indiquant que les frais de scolarité ne seront pas facturés doit être claire. Pour les demandes de cycles supérieurs, si l'échange est fait en vertu d'un accord signé, il est fortement recommandé de le soumettre avec le formulaire de demande. <input type="checkbox"/> Énoncé de confidentialité : une copie de l'Énoncé de confidentialité pour participants non-canadiens daté et signé par le candidat.
Évaluation des candidatures	<p>Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le mérite académique des études ou des recherches proposées par le candidat; • les bénéfices à l'établissement d'origine, au superviseur et aux pairs; • les bénéfices à l'établissement canadien, au superviseur et aux pairs; • le renforcement des liens créés dans le cadre de l'échange.
Date limite	Soumission des candidatures à l’UQTR : 19 mars 2020

8. RESPONSABLE À L’UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

SYLVAIN PINET Conseiller en développement international – Amériques

Asesor de Desarrollo Internacional | Assessor de Desenvolvimento Internacional | International Development Advisor

Bureau de l'international et du recrutement | Université du Québec à Trois-Rivières

bourses.internationales@uqtr.ca